CAPEYRON NORD
FORMATION CACES® - SECURITE EN ENTREPRISE



PROGRAMME DE FORMATION R 487 RECYCLAGE

Titre de la formation	**Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 487 catégorie 1 : Grues à tour à montage par éléments, à flèche distributrice** **Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 487 catégorie 3 : grues à tour à montage automatisé** **Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 487 catégorie 2 : grues à tour à montage par éléments, à flèche relevable**

Objectifs professionnels

A l'issu de la formation, le stagiaire sera capable de :

Conduire les grues à tour catégorie 1, : Grue à tour à Montage par Éléments et à flèche distributrice, conduite en cabine, (et- ou) catégorie 3 à montage automatisé (et ou) catégorie 2 en toute sécurité, suivant la recommandation R487de la CNAM.

Modalités pédagogiques

Présentiel

Prérequis

Être titulaire d'un CACES R 487

Effectifs

Minimum : 3
Maximum : 6

Conditions et Délai d'accès

1 -Remplir la fiche de renseignements stagiaire envoyé par mail

2 - Satisfaire au prérequis

3 -Positionnement : Passer un test pour vérifier le niveau de lecture, de

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Référent handicap :
Magali DOURY - 06 82 42 48 97 - magali.doury@d-cisif.fr

compréhension du français et le niveau de calcul.

4 - Contractualisation

Délai : Entrer en formation sous 6 semaines maximum. Nous contacter pour connaitre les places disponibles dans la prochaine session

Contenu

PARTIE THEORIQUE
1. Introduction
2. Règles essentielles de prévention sur chantier
3. Les organismes
4. Code du travail
5. Rôles et responsabilités de chacun
6. CACES® et autorisation de conduite
7. Les recommandations de la CNAM
8. La recommandation R 487 de la CNAM
9. GME-GMA notions essentielles
10. Différentes catégories de grue à tour
11. La courbe de charge
12. Les indicateurs
13. Les risques
14. Prise de poste et fin de poste
15. Elingage

PARTIE TESTS
Évaluations informatisées des connaissances théoriques et des savoir-faire avec exercices pratiques

Encadrement pédagogique

Intervenants
Formateurs en possession de tous leurs CACES® en cours de validité
Testeurs certifiés CACES® par l'organisme GLOBAL
Formateurs en possession de leur attestation de réussite de prévention des risques professionnels (INRS)

Coordinateur pédagogique
Franck DROIT - 05 57 21 64 71 - contact@caces-bordeaux.fr

Assistance administrative
Vanina EYQUEM et Louis DROIT- 05 57 21 64 71 - contact@caces-bordeaux.fr

Méthode pédagogique

Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
Pédagogie active basée sur l'interaction sur le contenu du cours entre le formateur et les stagiaires

Moyens pédagogiques

Cours et tests théoriques dispensés en salle de réunion et des boîtiers réponses
Cours et tests pratiques dispensés sur un terrain adapté et équipé permettant les exercices
Session de 6 stagiaires maximum.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :
Equipements de Protection Individuelle (EPI) obligatoires :
- Casque de sécurité : Protège contre les chutes d'objets ou les impacts.
- Chaussures de sécurité renforcées : Préservent les pieds en cas de choc ou d'écrasement.

- Gilet de haute visibilité : Permet aux conducteurs d'engins et aux autres travailleurs de se repérer facilement.
- Gants de protection : Utile pour manipuler les commandes ou les charges avec précision.

Modalités d'évaluation des acquis

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention de : une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test ET une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.
La réussite aux épreuves pratique nécessite l'obtention de : une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test ET une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués ET une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.
Validité du module théorique : 1 an
Validité du module pratique : 1 an

Reconnaissance

- Attestation de formation
- Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité des engins de chantier R487

RS6880 -
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 487 catégorie 1 : Grues à tour à montage par éléments, à flèche distributrice

RS6936 -
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 487 catégorie 3 : grues à tour à montage automatisé

RS6935 -
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 487 catégorie 2 : grues à tour à montage par éléments, à flèche relevable

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Date de Décision : 31-12-2024 Date d'échéance d'enregistrement : 31-12-2029
Validité : 5ans

Durée (heures)

- 14 heures une ou deux catégories

Possibilité d'allégement (partie théorique) si vous avez validé un CACES R487 ou le module théorique d'un CACES R487 - validité : 1an

Tarif

RS	Cat.	Nom de la catégorie	Tarif
RS6880	1	Grues à tour à montage par éléments, à flèche distributrice	500 €
RS6936	3	Grues à tour à montage automatisé	996 €
RS6935	2	Grues à tour à montage par éléments, à flèche relevable	900 €/jour en intra- entreprise uniquement

1

TVA Applicable 20%

Financements envisageables :
Entreprise, (OPCO, FAF) – Consulter votre service Ressources Humaines
France Travail – Consulter votre Conseiller
Particulier -CPF

Le tarif de cette formation varie selon le nombre de catégories choisies, le type de session (intra ou inter-entreprise) et le nombre de participants.
bordeaux.fr

Le **tarif définitif**, adapté à vos besoins spécifiques et aux modalités de votre projet, sera précisé dans le devis correspondant à la présente action de formation.

Nous vous invitons à nous contacter pour définir ensemble votre projet et ses modalités de financement.
Au 05.57.21.64.70 ou à contact@caces-bordeaux.fr

Dates et horaires / Lieu

Date : nous consulter

Horaires : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

Lieu : Cubzac-Les- Ponts ou sur site entreprise cliente

Modalités de suivi

Suivi de l'assiduité
Feuilles d'émargement
Autre

Suivi pendant la formation
Fiche de suivi de formation

Suivi après la formation
Un questionnaire est adressé au stagiaire de la formation pour évaluer le bénéfice de la formation sur l'objectif professionnel visé.

Date de mise à jour : 15/10/2026